



En effet, lors d'une conférence de presse tenue ce vendredi par le directeur de campagne, Paul Eric Kingue a condamné ELECAM d'un possible trucage des elections, ceci en publiant les listes électorales seulement 48 heures avant le scrutin qui, selon la loi électorale doivent être publié 8 jours avant les elections il dénonce également une continuation sur les inscriptions sur les listes électorales alors que la date limite était déjà expirée.

En plus, il estime qu'il y'aura fraude dans les régions anglophones ; par conséquent, le MRC n'accordera pas ces résultats.

Par ailleurs, face a cette intervention de Paul Eric Kingue, le ministre de l'administration territoriale a répondu au micro de la radio nationale CRTV en ces mots : « Maurice Kamto sera comptable des faits de son directeur de campagne. »